

Des voix: Bravo!

M. Clarke: J'avais l'intention d'expliquer cela, monsieur le Président.

M. Deans: Où sont tous les conservateurs? Expliquez cela!

M. Clarke: Moi, je ne me permets pas d'affirmations fausses, comme le NPD, et je n'accuse pas les autres non plus de faire de fausses déclarations. Et à moins que le Président ne bondisse d'étonnement, je mets le NPD au défi de prouver ce que ses membres ont dit au sujet des fausses déclarations qui viendraient de mon parti. Votre prédécesseur au fauteuil, monsieur le Président, a dit que cela peut se faire dans un débat parlementaire. De toute façon, je veux expliquer que je m'en tiens aux faits chaque fois que je puis...

Des voix: Oh, oh!

M. Clarke: Douze députés NPD étaient à leur fauteuil, et cela, après que le leader suppléant à la Chambre...

Des voix: Treize!

M. Clarke: ... le député de Hamilton Mountain (M. Deans)—cela c'était avant que le député de Hamilton Mountain arrive. Ensuite, monsieur le Président...

M. Deans: J'écoutais moi aussi.

M. Clarke: ... cela cadre avec ce que j'ai dit, que la plupart des membres du caucus NPD ont disparu avec leur chef. Le député de Winnipeg-Birds Hill nous a raconté à quel point lui et ses collègues sont irréprochables. Pourtant, même s'ils veulent se déclarer d'accord, si plusieurs députés NPD ont dit qu'ils tiennent à appuyer cet amendement, ils ont été là toute la soirée à empêcher le vote d'intervenir sur cet amendement.

Je suis persuadé que certains députés en face, sur les banquettes gouvernementales, le reconnaîtront, parce qu'ils sont restés là fidèlement à attendre le vote, et que ce vote n'a pu intervenir à la Chambre à cause du NPD.

M. Deans: C'est nous qui l'avons empêché.

M. Clarke: Monsieur le Président, le NPD parle beaucoup. De quoi parlent ses membres? Ils parlent des progressistes conservateurs, de ce que les progressistes conservateurs disent, de l'endroit où ils se trouvent. Je suis heureux de dire que plusieurs de mes collègues sont venus se joindre à moi...

Des voix: Oh, oh!

M. Clarke: ... il n'est peut-être pas inutile de consigner qu'environ 60 p. 100 du caucus progressiste conservateur assiste à une réunion très importante qui a lieu dans cet immeuble même, et que si le NPD voulait permettre que les délibérations de la Chambre aient lieu et qu'il y ait un vote, je puis assurer à la Chambre que mes collègues seraient ici.

Moi aussi, j'ai écouté le député de Churchill (M. Murphy), encore un de ces irréprochables qui a disparu de la Chambre. Il était assis là, il s'écoutait parler, ou plutôt il était debout et s'écoutait parler, et il s'est lancé dans des observations qui n'avaient absolument rien à voir avec le sujet.

M. Deans: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Même s'il ne connaît rien au Règlement, le député qui a la parole a suffisamment d'expérience pour savoir très bien qu'il

Allocations familiales—Loi

est permis de dire que les députés présents à la Chambre ne sont pas très nombreux, mais qu'il est antiréglementaire de signaler la présence ou l'absence de tel ou tel député en particulier.

Le député sait également que mes deux collègues qu'il a mentionnés sont actuellement au comité où ils s'opposent farouchement à un bill et s'efforcent d'empêcher le gouvernement de faire adopter par le comité une mesure qui, nous le savons, est inacceptable pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Deans: Je demande donc à Votre Honneur de trancher la question.

M. Clarke: Monsieur le Président, je ne connais aucun article du Règlement...

M. Deans: Il y en a un.

M. Clarke: ... de ce genre, contrairement à ce que prétend le député de Hamilton Mountain. Toutefois, je constate que vous faites signe que oui, et je me plie volontiers à votre décision. Je peux quand même rappeler ce que le député de Churchill a déclaré à la Chambre...

M. Deans: Avant de se rendre au comité.

M. Clarke: Avant de partir. Il disait alors combien les allocations familiales étaient nécessaires pour les mères ou les pères seuls qui devaient élever leurs enfants. Puisque je crois devoir déclarer un conflit d'intérêts dans mon cas, je voudrais dire que nous recevons des chèques d'allocations familiales et que, bien entendu, les libéraux ont été assez retors et astucieux pour s'assurer que ce montant soit imposable. Ainsi, même si c'est ma femme qui reçoit ces allocations, et lorsqu'elle reste à la maison, elle remplit le rôle d'une mère qui ne gagne aucun revenu, ce montant est imposé tout comme si c'était moi qui le recevait.

Je voudrais revenir sur ce très important point qui a été mentionné précédemment. J'ai cependant été forcé de faire une comparaison entre le montant des allocations familiales pendant une année, \$322.92, et les frais de nourriture auxquels avait fait allusion le député de Churchill. Je pense que \$26.91 couvrent tout juste une facture de lait pour un nourrisson. Ce montant est certainement insuffisant pour couvrir ces frais dans le cas d'un enfant plus vieux qui boit beaucoup de lait.

Pour en revenir à l'instruction, et je suppose que nous devons commencer quelque part, si un travailleur veut envoyer son enfant dans une garderie, comme l'excellente dont nous bénéficions sur la colline, il en coûte, et je deviens expert en la matière, \$312.50 par mois. Ainsi, les allocations familiales de toutes une année suffiraient à peine à couvrir les frais de garderie pour un mois, ici, sur la colline. Bien entendu, l'instruction pour les enfants est gratuite, lorsqu'on les envoie à l'école publique, de sorte que le député se met le doigt dans l'œil comme d'habitude. Quant à ce qu'il en coûte pour vêtir les enfants, d'autres députés en ont déjà parlé, et le rapport entre la nourriture, l'instruction et les vêtements, comme le député de Churchill l'a dit, n'a rien à voir avec le débat.